

## Appel à candidature à un poste d'ingénieur en télédétection (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Institut pour le Développement Forestier

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Ingénieur(e) spécialisé(e) en télédétection (H/F)</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDD de droit privé de 4 mois à temps complet.</b> Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette entre 33,09€K et 53,4€ K brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	CNPFF-IDF Orléans ou CNPF Montpellier
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>15 septembre 2025</b>

---

### Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (CNPFF-IDF)

L'Institut pour le Développement Forestier a pour missions i) d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, techniques et d'élaborer des outils d'aide à la décision relatifs aux écosystèmes forestiers, aux effets du changement climatique et à la filière forêt-bois, ii) de transmettre ces informations via la publication des travaux du CNPF-IDF et du CNPF (livres, revue nationale) et iii) via la formation. Sur ce dernier point, c'est son service formation qui est mobilisé afin de gérer les offres de formations continues du catalogue et sur mesure.



*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*

[www.cnpff.fr](http://www.cnpff.fr)





## Description du poste

Le CNPF-IDF pilote le projet Dessopt qui vise à rechercher des solutions pour appréhender, caractériser et optimiser un réseau de desserte sur un massif forestier à partir des données LiDAR aéroporté de l'IGN. Pour mener à bien ces travaux, des données d'apprentissages correspondants à des linéaires de dessertes forestières sont nécessaires.

Le projet ForLid vise à valoriser et mettre à disposition auprès des gestionnaires et agents du CNPF des métriques de quantification de la biomasse forestière à partir des données LiDAR aéroporté de l'IGN. Un script sous R a été développé et permet de réaliser les traitements nécessaires. Il est souhaité pour les usages internes une interface permettant à des utilisateurs non spécialistes d'utiliser ce script.

Le(a) chargé(e) de mission aura pour tâches principales :

- Pour Dessopt : digitaliser sur des zones d'études et à partir du MNT issu du LiDAR les linéaires correspondants aux dessertes forestières ;
- Pour Forlid : de mettre en place à partir du script déjà développé sous R une interface pour des futurs utilisateurs au CNPF (environnement python à privilégier).

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou tout autre titre ou diplôme de niveau I ;
- Ou membre du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

### Compétences et qualités requises

- Très bonne maîtrise de R et de l'environnement python,
- Très bonne maîtrise des logiciels bureautique et SIG (QGIS)
- Sens de l'organisation, rigueur et esprit d'initiative,
- Très bonnes qualités relationnelles, humaines et rédactionnelles,
- Autonomie, réactivité, disponibilité, esprit d'équipe.

## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (prorata temporis) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 34,38 € par mois.

## Personnes à contacter

- Thomas FEISS (directeur-adjoint du CNPF-IDF) : 07 64 62 10 73 - [thomas.feiss@cnpf.fr](mailto:thomas.feiss@cnpf.fr)
- Michel Chartier Ingénieur en télédétection à l'IDF Orléans : 07 62 89 12 31 - [michel.chartier@cnpf.fr](mailto:michel.chartier@cnpf.fr)

## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **3 septembre 2025** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles par mail à [thomas.feiss@cnpf.fr](mailto:thomas.feiss@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une commission de sélection qui se tiendra le **5 septembre 2025**, en visioconférence.